Le Journal de Gien, 20 octobre 2022

Labellisée « Village de caractère du Loiret » Village de caractère du Loiret Jérémy Noël (à gauche), le maire, a reçu les deux pancartes des mains de Frédéric Néraud.

Dimanche matin, sur la place de l'église, se déroulait le dernier marché des producteurs de l'année. L'occasion pour Frédéric Néraud, vice-président du Département et président de Tourisme Loiret, de labelliser officiellement la commune d'Autry-le-Châtel, en qualité de « Village de caractère du Loiret ».

« En 2019, nous avons lancé une démarche afin de promouvoir le tourisme rural. Pour ce faire, un certain nombre d'initiatives ont été menées et sont toujours menées pour susciter l'envie aux touristes de découvrir nos villages et leurs patrimoines », a précisé Frédéric Néraud, en présence du sénateur Jean-Pierre Sueur et de la députée Mathilde Paris.

Deux panneaux remis

Il ajoute : « A ce jour, une trentaine de villages a été labellisée et Autry-le-Châtel dispose de tous les atouts pour se voir reconnaître ce statut. »

L'élu départemental a remis deux panneaux à Jérémy Noël, premier magistrat castelautryen, qui seront prochainement installés aux entrées de village.

En fin de cérémonie, et après une aubade du Réveil castelautryen, les membres de l'association d'opposition à l'implantation d'éoliennes, « Protégeons Autry, ont exprimé leur point de vue sur un projet qui, le dernier conseil municipal en étant le parfait exemple (notre édition du 14 octobre), divise le village.